

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 8 décembre 2025 à 19 h 45, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillères Jasmine Sharma, Nancy Dallaire, Sarah Champagne et Vanessa Leduc ainsi que les conseillers Luc Marsan, François Séguin, Alexandre Ménard-Levasseur et John McRae sous la présidence du maire Paul Dumoulin, formant quorum.

Sont également présents :

Le directeur général Olivier Van Neste et la greffière Zoë Lafrance agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

25-12-0826 Adoption de l'ordre du jour

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller John McRae
APPUYÉ PAR la conseillère Sarah Champagne
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Ville du 8 décembre 2025 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

25-12-0827 Octroi de contrat / 401-120-25-43 / Service de maintenance et de soutien technique des équipements RFID et robotisés de la bibliothèque

CONSIDÉRANT l'offre de service et la déclaration d'exclusivité de Bibliotheca Canada inc. pour les services de maintenance et de soutien technique des équipements RFID et robotisés de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que ce contrat est soustrait du processus d'appel d'offres prévu par la Loi en application de l'article 573.3 paragraphe 6 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Marsan
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Dallaire
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée l'offre déposée par Bibliotheca Canada inc. pour les services de maintenance et de soutien technique des équipements RFID et robotisés de la bibliothèque, et ce, pour un montant total de 57 388,60 \$, taxes applicables non comprises, le tout en conformité avec le document contractuel n° 401-120-25-43;

QUE le contrat soit adjugé pour l'année 2026.

« ADOPTÉE »

25-12-0828 Autorisation de signature / Lettres d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN, le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1432 (FTQ) ainsi que l'Association des employés-cadres de la Ville de Vaudreuil-Dorion / Révision de la structure salariale dans un objectif d'attractivité et de rétention tout en assurant le maintien, en continu, de l'équité salariale et de l'équité interne

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de moderniser son outil d'évaluation des emplois instauré en 2001 dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'équité salariale regroupant les employés cols bleus, les employés cols blancs et les employés-cadres;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de réviser la structure salariale applicable aux employés susmentionnés dans un objectif d'attractivité et de rétention;

CONSIDÉRANT que la révision de la structure salariale doit garantir, de façon continue, le maintien de l'équité salariale et de l'équité interne;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre et l'entrée en vigueur de la proposition portant sur la révision de l'outil d'évaluation des emplois et la révision de la structure salariale requièrent obligatoirement l'accord du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1432 (FTQ), du Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion - CSN et de l'Association des employés-cadres de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT qu'un tel accord ne peut être confirmé que par la signature d'une entente entre la Ville et chacun de ces groupes, cet accord constituant une condition sine qua non à l'implantation de la nouvelle structure salariale;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Alexandre Ménard-Levasseur

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire, le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, les lettres d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion - CSN, le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1432 (FTQ) ainsi que l'Association des employés-cadres, portant sur la révision de l'outil d'évaluation des emplois ainsi que sur la révision de la structure salariale;

QUE le conseil municipal salue le travail rigoureux ainsi que l'esprit de collaboration dont ont fait preuve les représentants des diverses associations d'employés ainsi que les représentants de la Ville tout au long des démarches ayant mené à la conclusion d'un accord favorable aux parties et conforme aux pratiques de saine gestion.

« ADOPTÉE »

25-12-0829 Autorisation signature / Entente et Quittance et Transaction

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Alexandre Ménard-Levasseur

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'Entente et Quittance et Transaction à intervenir entre la Ville et l'employé n° 1665 ainsi que tous les documents permettant de donner plein effet à la présente résolution;

QUE le directeur général, le directeur du Service des finances et de la trésorerie, la directrice du Service des ressources humaines et tout autre directeur, service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidé aux présentes, à compter de maintenant.

« ADOPTÉE »

25-12-0830 Appui à l'organisme Équiterre / Projet de recherche et de sensibilisation Duo-boulot

CONSIDÉRANT que l'achalandage du stationnement incitatif de la gare Vaudreuil est de plus en plus important et qu'il arrive, à l'occasion, que ce dernier atteigne sa pleine capacité;

CONSIDÉRANT que la circulation automobile dans le secteur de la gare Vaudreuil est appelée à être de plus en plus accrue avec sa densification, l'ouverture du Pôle municipal, l'ouverture du REM à Sainte-Anne-de-Bellevue et la venue du nouvel Hôpital de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la Ville a développé son réseau de transport actif dans le secteur de la gare de manière à favoriser, notamment, le transport actif vers le transport en commun;

CONSIDÉRANT que l'organisme Équiterre a informé la Ville de son intérêt de déposer une demande de subvention pour mettre en place des actions de sensibilisation pour encourager le transport actif vers les transports en commun dans le cadre du projet de recherche et de sensibilisation Duo-boulot;

CONSIDÉRANT qu'Équiterre souhaite obtenir l'appui de la Ville dans cette demande de financement;

CONSIDÉRANT que la Ville est intéressée à collaborer logistiquement et, potentiellement, financièrement à cette initiative;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Alexandre Ménard-Levasseur
APPUYÉ PAR la conseillère Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion confirme son appui à l'organisme Équiterre dans sa demande de subvention pour un programme d'action visant à encourager la population à utiliser le transport actif pour se rendre à la gare Vaudreuil;

QUE la Ville s'engage à collaborer à cette initiative.

« ADOPTÉE »

25-12-0831 Mandat / Services juridiques / Appel / Jugement de la Cour supérieure / Règlement d'emprunt n° 1731

CONSIDÉRANT le recours intenté en Cour supérieure, district de Beauharnois, dans le dossier 760-17-006274-222, par Habitat 2000 inc. à l'encontre du règlement d'emprunt n° 1731 de la Ville afin d'annuler ce règlement par lequel lui est imposée une taxe spéciale;

CONSIDÉRANT le jugement rendu le 26 novembre 2025 par l'honorable juge Marc St-Pierre, accueillant en partie le pourvoi de la demanderesse et condamnant la Ville à rembourser à la demanderesse le montant des taxes qu'elle a payé en exécution des règlements 1731 et 1731-01, avec intérêts et indemnité additionnels;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme DHC avocats d'en appeler de ce jugement;

CONSIDÉRANT que la Ville désire bénéficier du soutien financier de l'Union des municipalités du Québec, dans le cadre de son Fonds municipal d'aide juridique, Volet 1 - Soutien financier;

CONSIDÉRANT que ce litige soulève une question d'intérêt municipal d'envergure, susceptible de créer un précédent, puisqu'il concerne directement la capacité des municipalités à financer leurs infrastructures par règlement d'emprunt, en plus de soulever des enjeux touchant la notion de bénéfice éventuel des travaux, la répartition du fardeau fiscal et l'interprétation des pouvoirs municipaux en matière de taxation et de réalisation de travaux collectifs;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Leduc
APPUYÉ PAR la conseillère Sarah Champagne
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme DHC avocats soit mandatée afin de porter en appel le jugement rendu le 26 novembre 2025 par la Cour supérieure dans le dossier 760-17-006274-222 dans le district de Beauharnois;

QU'une demande de soutien financier pour cet appel soit faite au Fonds d'aide juridique de l'Union des municipalités du Québec et que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire à cet effet.

« ADOPTÉE »

25-12-0832 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

25-12-0833 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller John McRae
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 58 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Paul Dumoulin, maire

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière